



Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

# Enquête sur la prévalence de la violence basée sur le genre

## Description

L'enquête sur la prévalence de la violence basée sur le genre est une enquête auprès des personnes réalisée pour la première fois en 2027 et répétée ensuite tous les cinq ans. Son objectif principal est de recenser les personnes touchées par la violence basée sur le genre et d'autres formes de violence interpersonnelle au sein de la population suisse. L'enquête répond ainsi à l'exigence de la Convention d'Istanbul de procéder à des enquêtes régulières auprès de la population afin de pouvoir observer l'étendue et l'évolution de la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique, y compris sa zone d'ombre officiellement non déclarée.

L'enquête s'inspire de l'«enquête à l'échelle de l'UE sur la violence à l'égard des femmes et d'autres formes de violence interpersonnelle» d'Eurostat, ce qui permet la comparaison avec d'autres pays de l'UE et de l'AELE.

Résultats publiés:

Prévalence de différentes formes de violence selon le sexe: violence psychologique (y compris économique), physique et sexuelle dans le couple (partenaire actuel et partenaires passés); harcèlement sexuel, violence physique et sexuelle en dehors du couple; harcèlement obsessionnel (stalking).

Informations contextuelles sur la fréquence, la gravité et les conséquences de la violence. Prise de contact avec la police, les services spécialisés, les services de santé et les personnes de confiance.

Caractéristiques sociodémographiques et autres caractéristiques personnelles des personnes interrogées et de leurs partenaires. Prévalence et autres indicateurs ventilés selon les caractéristiques personnelles des personnes interrogées et des partenaires.

## Méthodologie

Méthodologie utilisée:

Enquête par échantillonnage auprès de personnes dont les adresses sont tirées au hasard dans le registre d'échantillonnage de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ce registre contient les données des registres officiels de personnes, notamment des registres communaux et cantonaux des habitants.

L'enquête est menée auprès de personnes de tous les sexes et porte sur les personnes de la population résidente permanente âgées de 18 à 74 ans, vivant dans des ménages privés et disposant de la nationalité suisse ou d'un permis de séjour B ou C.

Il s'agit d'une enquête en mode mixte (par Internet / par téléphone), l'enquête par Internet étant privilégiée. Envoi des lettres, gestion de l'enquête et de l'hotline par un mandataire. L'échantillon (net) cible est de 28 000 personnes.

Variables utilisées:

Environ 200 variables pour couvrir les indicateurs susmentionnés (voir «Résultats publiés»).

Date / période de l'enquête:

Première enquête au 1<sup>er</sup> semestre 2027, puis répétée tous les 5 ans.

Relevé de la prévalence de différentes formes de violence pour trois périodes: vie entière depuis l'adolescence, 5 dernières années, 12 derniers mois.

Périodicité de la publication:

Tous les 5 ans.

Degré de régionalisation:

|                              |                                                                                                                                                                                                            |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                              | <p>Suisse.</p> <p>Appariement de données:<br/>Statistique de la population et des ménages (STATPOP); Registre des entreprises et des établissements (REE); Registre AVS (Centrale de compensation CdC)</p> |
| <b>Politique de révision</b> | Les révisions méthodologiques et conceptuelles sont examinées en vue de chacun des cycles d'enquête quinquennaux.                                                                                          |
| <b>Bases légales</b>         | <p>Ordonnance concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale (RS 431.011))</p> <p>Convention d'Istanbul (RS 0.311.35)</p>               |
| <b>Organisation</b>          | <p>Office fédéral de la statistique (OFS)<br/>Section Criminalité et droit pénal<br/>Espace de l'Europe 10<br/>CH-2010 Neuchâtel<br/>Tél. +41 58 463 62 40<br/>praevalenz@bfs.admin.ch</p>                 |